

Sujet :

À l'heure où les échanges internationaux s'intensifient, certains pays font le choix de rester pleinement engagés dans la mondialisation tout en mettant en place des formes de protectionnisme ciblé.

Consigne : À partir de tes connaissances et des documents fournis, explique de quelle manière il est possible de concilier l'ouverture au commerce mondial avec la protection des intérêts économiques nationaux.

Document 1 : Le retour du protectionnisme ?

Depuis les années 1980, la mondialisation a favorisé une libéralisation croissante des échanges : baisse des droits de douane, accords de libre-échange, développement des chaînes de valeur mondiales. Toutefois, depuis les années 2010, on observe un retour progressif du protectionnisme dans plusieurs pays. Ce protectionnisme est souvent **ciblé**, c'est-à-dire appliqué à certains secteurs jugés stratégiques.

Par exemple, les États-Unis ont instauré en 2018 des droits de douane sur l'acier et l'aluminium pour protéger leur industrie. L'Union européenne, quant à elle, maintient des normes strictes sur les produits agricoles importés afin de préserver la qualité, la santé publique et les revenus des agriculteurs européens.

Cette évolution est souvent justifiée par des motifs économiques, sociaux ou environnementaux. Certains pays cherchent aussi à **relocaliser des activités** stratégiques (ex. : industrie pharmaceutique, composants électroniques) afin de réduire leur dépendance aux importations.

Ainsi, le retour du protectionnisme ne signifie pas un repli sur soi, mais plutôt une **volonté de mieux encadrer la mondialisation**.

Source : *Alternatives Économiques*, "Le retour du protectionnisme", n° 415, 2021.

Document 2 : Le protectionnisme ciblé dans le secteur agricole

Certains pays protègent des secteurs clés comme l'agriculture pour des raisons économiques et sociales. L'Union européenne, par exemple, applique des **droits de douane élevés** sur des produits importés comme les céréales, la viande ou les produits laitiers. Ces mesures visent à éviter une concurrence jugée déloyale, à **soutenir les revenus agricoles** et à garantir la **sécurité alimentaire** des populations.

Il ne s'agit pas d'un isolement, mais d'un **protectionnisme sélectif**, compatible avec une ouverture générale au commerce mondial.

Source : Commission européenne, *Politique agricole commune : faits et chiffres*, 2022. [<https://ec.europa.eu>]

Document 3 : Droits de douane sur certains produits agricoles (en %)

Produit	Union Européenne	États-Unis	Brésil
Blé	15 %	5 %	0 %
Viande bovine	12 %	20 %	0 %
Riz	35 %	2 %	0 %
Produits laitiers	10 %	15 %	5 %

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC), *Tariff Profiles*, édition 2023. [<https://www.wto.org>]

Document 4 : L'ouverture au commerce mondial : moteur de croissance mais source de vulnérabilités

Le commerce international stimule la croissance : en accédant à de nouveaux marchés, les entreprises peuvent produire davantage, exporter et créer de l'emploi. L'Organisation mondiale du commerce souligne que le commerce a contribué à **réduire la pauvreté mondiale**, notamment en Asie.

Mais cette ouverture comporte aussi des **risques** : elle peut fragiliser des industries nationales, accélérer les délocalisations ou créer une **dépendance excessive** à certaines importations, comme cela a été observé lors de la pénurie mondiale de semi-conducteurs après la crise du COVID-19.

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC), *Rapport sur le commerce mondial*, 2023. [<https://www.wto.org>]

Document 5 : Évolution des exportations mondiales (en milliards de dollars US)

Année	Exportations mondiales
2000	6 400
2010	15 200
2020	18 800
2023	24 000

Source : Banque mondiale, *World Development Indicators*, 2024. [<https://databank.worldbank.org>]

Note pour l'apprenant :

Ce que le sujet te demande de faire :

Tu dois **réfléchir à la compatibilité entre deux logiques économiques** qui semblent contradictoires :

1. L'ouverture au commerce mondial :

→ Cela signifie participer à la mondialisation, c'est-à-dire :

- ☞ importer et exporter librement,
- ☞ signer des accords de libre-échange,
- ☞ réduire les droits de douane et barrières non tarifaires.

2. La protection des intérêts économiques nationaux :

→ Cela signifie :

- ☞ défendre certains secteurs jugés stratégiques (ex. : agriculture, santé, industries de pointe),
- ☞ préserver l'emploi national,
- ☞ limiter la dépendance aux importations.